



Préambule

La cause des jeunes différemment capables qui portent en eux des handicaps, que ceux-ci soient physiques, mentaux ou psychiques, est une cause sociale libanaise. Les personnes à besoins spécifiques, de l'ordre de 100.000 au Liban sont le plus souvent marginalisées et se trouvent isolées étant donné que les structures existantes dans le pays ne favorisent pas l'inclusion. L'éducation est une voie vers l'inclusion sociale des personnes à besoins spécifiques dans la société Libanaise.

Depuis sa création il y a plus de 145 ans, **L'Université Saint-Joseph de Beyrouth** a toujours été pionnière dans le domaine de l'éducation au Liban. L'USJ, par sa Charte, ses Statuts, sa mission, ses valeurs, ses structures et ressources peut être pionnière dans la promotion de l'inclusion au sein de l'enseignement universitaire d'une part, et dans le développement d'une culture inclusive au Liban d'autre part. Huit articles de sa Charte définissent son rôle comme acteur principal dans la promotion humaine au Liban et dans la transmission et le développement de valeurs humaines profondes au sein de sa communauté universitaire et du pays. L'USJ estime notamment qu'il est « de sa vocation de promouvoir une collaboration interdisciplinaire au service de l'Homme et de son unité » (Charte de l'USJ, article 4). Ce texte fondateur définit la mission de l'USJ en trois temps : « la mission fonctionnelle, ou préoccupation professionnelle » de l'Université, « s'intègre dans un service plus fondamental qui constitue la mission culturelle de l'Université, la mettant au service de la promotion des hommes » (Art. 2). Mais « la promotion humaine qu'elle vise ne se limite pas à l'acquisition d'une culture et à la maîtrise d'une technique ; elle est ouverte aux questions fondamentales qui se posent à la conscience de tout homme sur le sens ultime de la vie » (art. 3). Ainsi la formation professionnelle, ouverte à une formation culturelle, ne peut être dissociée d'un troisième élément, celui de l'expérience de l'appel de notre conscience à vivre pleinement les valeurs humaines, spirituelles, morales et sociales.

En sus de notre vocation en tant qu'Université, la question du handicap et de l'inclusion s'inscrit tant dans les objectifs de développement durable (pas moins de sept de ceux-ci font explicitement référence aux personnes handicapées et six autres sont dédiés aux personnes en situation de vulnérabilité et concernent aussi les personnes handicapées) que dans le concept de responsabilité sociale des universités (la RSU). C'est au sein de ces deux initiatives dans lesquelles l'USJ est fortement engagée que la question d'une possible prise en charge par l'Université de la question des jeunes à besoins spécifiques s'est posée. L'Université considère qu'elle doit intervenir moralement au nom de sa troisième mission, celle de l'engagement citoyen et social, pour offrir à ces jeunes et à leurs familles une possibilité d'inclusion sociale et professionnelle à travers une

formation systématique qui peut faire d'eux des citoyens participant à la vie économique et sociale et comme agents de production de plus-value. Aucun membre de la société ne doit en être exclu et c'est un principe évangélique en acte assumé par Jésus-Christ.

Ainsi, l'USJ, compte dans sa communauté, des étudiants, des enseignants-chercheurs et du personnel administratif en situation de handicap ; des aménagements ont été réalisés dans les locaux pour permettre l'accès aux salles de cours et laboratoires et pour mettre à la disposition de ces personnes des outils informatiques adaptés. Depuis plusieurs années, la Faculté de médecine organise une formation pluridisciplinaire sanctionnée par un « diplôme universitaire » consacrée aux personnes en situation de handicap. En 2018, l'USJ a reçu dans le cadre de son « Université pour tous » sa 1^{ère} cohorte d'un programme de formation professionnelle inclusive comptant 12 jeunes âgés de 16 ans et plus, en situation de handicap ; cette 1^{ère} cohorte, initiée aux métiers de la restauration, de l'agriculture et horticulture, du sport, du design a été « diplômée » en juin 2021. En 2019, un club étudiant « Include » est créé pour promouvoir et sensibiliser l'inclusion auprès des étudiants et de la communauté de l'USJ. En 2020, un référent inclusion en interne et en externe est nommé pour les questions relevant de la politique de l'USJ en matière d'inclusion des personnes (étudiants et autres...) à besoins spécifiques. Toutes ces actions, marquent l'engagement de l'Université à créer et à maintenir un milieu de travail inclusif et adapté pour tous. En outre, dans le cadre de cette déclaration, l'USJ a pris l'engagement de promouvoir des pratiques exemptes de toute forme de discrimination.

Déclaration

L'Université Saint-Joseph de Beyrouth (USJ) reconnaît l'importance de l'inclusion des personnes avec handicap et vulnérables et réitère son engagement à mettre en place les mesures nécessaires pour la rendre possible.

L'Université Saint-Joseph de Beyrouth réitère son engagement à promouvoir la diversité au sein de l'Université et de toutes les entités rattachées et estime essentiel de contribuer à la compréhension du handicap et à la lutte contre la discrimination au sein de la collectivité.

Pour ce faire, l'USJ s'engage à :

- Poursuivre les actions et initiatives visant mettre en œuvre les cibles fixées par la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse et la loi 220/2000.
- Développer des formations consacrées explicitement à la sensibilisation au handicap et à l'inclusion et les rendre accessibles à l'ensemble des employés, enseignants et étudiants.
- Promouvoir des espaces inclusifs sur l'ensemble de ses campus.
- Continuer à fournir des programmes d'inclusion de la population représentant un handicap